



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS
☎ : 06.04.40.51.41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Déclaration Liminaire au CTL du 18 octobre 2012

Après les annonces par voie de presse pendant l'été dernier des lettres de cadrage des ministères, les agents de la DGFIP ont été nombreux à s'interroger sur l'avenir de leurs missions et à s'inquiéter d'autant plus en entendant le gouvernement qualifier de non prioritaire les ministères financiers.

Le projet de loi de finances 2013 a confirmé ces craintes avec l'annonce de 2023 suppressions d'emplois pour porter à plus de 25 000 les suppressions subies à la DGFIP depuis 2002. Sur cette hémorragie d'emplois, viennent se greffer les coupes budgétaires qui mettent en cause le fonctionnement normal des services asphyxiés financièrement.

Pour **F.O.-DGFIP**, le changement ne reste qu'un slogan de campagne électorale et les décisions annoncées s'inscrivent dans la droite ligne des politiques précédentes avec notamment la poursuite de la RGPP. Leur résultat sera identique : une dégradation continue des conditions de travail des agents dont la conscience professionnelle et l'investissement avaient malgré tout permis à la DGFIP d'afficher de bons résultats.

Monsieur le Président, cette abnégation et ces sacrifices ont leurs limites, et beaucoup d'agents commencent à baisser les bras et à perdre totalement confiance dans une Administration aveuglée par ses objectifs financiers, incapable de reconnaître leur mérite professionnel et dont l'attitude contredit l'engagement du directeur général pris lors du CTR du 25 septembre 2012 :

« Les conditions de vie au travail seront la base de la démarche stratégique et conditionneront tous les points suivants, la protection, la considération et la sécurité des agents seront des réponses au malaise exprimé par les personnels. »

Nous jugerons, à terme, quant aux mesures concrètes qui suivront ou non cet engagement. Mais, dans l'immédiat, les agents ont de plus en plus le sentiment que l'on se moque d'eux alors que beaucoup payent déjà par la dégradation de leur santé, les conséquences néfastes des suppressions d'emplois et les restructurations empilées depuis des années.

Et puis, dès à présent, les agents constatent qu'ils vont subir l'austérité comme le rasoir à quatre lames :

- ∠ aucune augmentation des rémunérations depuis 2010 ;
- ∠ réduction des possibilités de promotions, au travers de la remise en cause des plans de qualifications ministériels dès 2012, et plus sûrement en 2013 ;
- ∠ diminution des crédits de fonctionnement des postes et services ;
- ∠ et enfin, poursuite des suppressions d'emplois alors qu'il n'est pas contestable que les conditions de travail et d'exercice des missions sont totalement dégradées.

F.O.-DGFIP s'inscrit en totale opposition à cette politique et revendique :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- une augmentation des rémunérations et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat du point d'indice accumulée depuis 12 ans,
- la révision des objectifs fixés au réseau compte tenu de la baisse des moyens accordés (il faut arrêter de vouloir faire du "toujours plus" avec du "toujours moins" !),
- la prise en compte de l'évolution de la technicité des personnels par la poursuite et l'amélioration des plans de qualifications,
- l'abrogation de la journée de carence,
- l'accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C,
- le maintien des budgets locaux nécessaires, alors que, dès ce mois d'octobre 2012, nous savons que certaines Directions locales ne sont pas loin de se déclarer en cessation de paiement.

Pour être complet, sans être exhaustif, **F.O.-DGFIP** maintient sa revendication sur le droit au retour pour tous, tel qu'il existait dans la filière gestion publique, et l'organisation de deux réels mouvements de mutations par an pour toutes les catégories de personnels.

F.O.-DGFIP invite tous les agents à signer la pétition en ligne sur ce sujet pour faire aboutir sa revendication d'un vrai progrès social dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion à la DGFIP. (<http://www.fo-dgfip.fr/>)

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – 1ère Organisation Syndicale dans la fonction publique d'Etat

L'exaspération, répétons le, est donc à son comble au sein des personnels de la DGFIP, et le lancement à la «va-vite», parfois en catimini, de projets d'expérimentations locales un peu partout en France ne peut bien évidemment qu'exacerber les tensions dans les services.

Sur le plan local, Monsieur le Président, nous voudrions aborder maintenant dans notre déclaration liminaire votre projet (qui n'en est certainement plus un) de vouloir « dé-fusionner » le poste comptable de Calais CH et banlieue.

Si du côté de la Direction locale vous ne voyez rien qui s'oppose au transfert de l'activité « banlieue » à la Trésorerie de Calais Municipale, il n'en est pas de même de notre point de vue. Ou plutôt, nous allons essayer de nous poser certaines questions...les bonnes ?

A l'heure où les conditions de travail ne cessent de se dégrader, où l'administration met en place un Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), des Espaces De Dialogue (EDD) et tout un discours habituel stipulant que les conditions de travail sont prises comme une priorité, permettez qu'au-delà de vos beaux discours, la dure et proche réalité aille vous démontrer le contraire, une fois encore exemple à l'appui...

Depuis 2001, par une volonté de la Direction de spécialiser (!!!) certaines trésoreries du Calais, une vingtaine d'agents se sont retrouvés entassés dans les locaux exigus de la Trésorerie de Calais CH jouxtant le Centre Hospitalier de Calais. Plus de 10 années de conditions de travail pour le moins difficiles où tous, Direction, Ordonnateurs, CHS, Médecins de Prévention...s'accordent à dire que ces agents là méritent un minimum de respect pour travailler dans des locaux aussi petits, totalement inadaptés, non accessibles aux travailleurs handicapés, dépourvus de parking pour le public et les ordonnateurs, chauds l'été, froids l'hiver ...

En 2012, alertée par les représentants du personnel voyant partir le Centre Hospitalier dans ses nouveaux locaux et sans sa trésorerie, la Direction Locale prend la décision de transférer cette Trésorerie de Calais CH et Banlieue dans les locaux du CDFP de la rue Descartes. Cette décision, qui au passage nécessitera le déplacement et la dégradation de conditions de travail de quelques collègues de la filière fiscale, était inéluctable du fait de l'absence de locaux disponibles, ou plutôt « financièrement inabordables » pour des agents d'un ministère « non-prioritaire ». A ce jour, les ordonnateurs et le public n'ont toujours pas de parking, passons ... cela ne figure nulle part dans vos statistiques...

Dans les faits, les conditions de travail des agents se sont très nettement améliorées pour enfin devenir normales !

11 ans qu'ils attendaient Monsieur le Président...

- ✓ 11 longues années pour enfin obtenir un peu de place, enfin pouvoir reculer son siège et user les roulettes de celui ci sur plus de 25 cm sans se cogner sur le mur ou le bureau du collègue voisin...
- ✓ 11 longues années pour enfin avoir la totalité des documents de travail à proximité immédiate de leur bureau...
- ✓ 11 longues années pour enfin recevoir des ordonnateurs dans un vrai bureau avec de vrais fauteuils et non plus sur un tabouret...
- ✓ 11 longues années pour enfin avoir à disposition une vraie salle d'archives...
- ✓ 11 longues années d'attente pour se voir dire, 3 mois après une installation dans des locaux enfin normaux : Finalement vous allez re-déménager pour la fin de l'année !!

Monsieur le Président, vous allez donc réinstaller ces agents dans des locaux qui ne sont pas prévus pour les accueillir. Certes la place pour les personnes et les bureaux existe, mais vous avez pu constater que la masse de documents liée à l'activité « banlieue » représente une petite vingtaine d'armoires. Ce volume très important ne représente pas que des archives mais bien le nécessaire au fonctionnement normal du service...

Comment allez-vous faire pour ne pas dégrader les conditions de travail des agents qui vont recevoir leurs nouveaux collègues et celles de ceux qui vont arriver ? Comment allez vous gérer la volumétrie des documents alors que vous savez que la place manque ? Au total ce sont les conditions de travail de 22 agents que vous allez dégrader car il faut revoir toute l'organisation du poste comptable sans être sûr d'obtenir un résultat sans impact négatif...

Tout ça pourquoi ? Voilà la question que nous vous posons !

Que justifie cette débauche d'énergie, de réflexion, et de budget ...pour justifier une situation qui risque fortement d'être moins bonne demain qu'aujourd'hui ? Pourquoi Calais et pas ailleurs ?

En aucun cas il ne peut être reproché ni la qualité du service rendu de nos collègues, ni la volonté des ordonnateurs de vouloir changer la situation actuelle, ni les résultats du poste comptable en matière de qualité comptable...

Monsieur le Président, si aujourd'hui pour vous rien ne s'oppose à ce projet, pour nous, rien ne le justifie !

Et ce n'est certainement pas un rapport « d'élites parisiennes » à peine sortis de l'ENA qui n'ont jamais vu un contribuable et encore moins un ordonnateur, qui pourrait nous convaincre !!!

A vous d'entendre vos agents ou de céder aux directives parisiennes tellement éloignées, de la réalité du terrain et de la qualité des conditions de travail des agents paraît-il si chère à notre nouveau Directeur Général ! !...